

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
UPPER LIMITS**

USAGE DU PRODUIT: Fini à très grande vitesse pour sols

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE

Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX

NO. CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
65405-61-0	10-15	Polymère acrylique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
111-90-0	5-10	Éther de diéthylène glycol et monoéthyle	140 (AIHA)	---	----	Non disponible	Non disponible
78-51-3	1-5	Tributoxyéthyl-phosphate	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
67892-91-5	1-5	Copolymère éthylénique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
1336-21-6	1-5	Hydroxyde d'ammonium	35 (ammoniaque)	---	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100 °C (212°F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1.03	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 19-21
PRESSION DE LA VAPEUR Non établie	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établie	APPARENCE ET ODEUR Émulsion laiteuse, odeur d'acrylique	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 8.0-8.5	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
		ÉTAT PHYSIQUE Gaz__ Liquide <u>X</u> Solide_

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100°C (212°F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établis
MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO ₂ ou produit chimique en poudre	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établis	INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Utilisez l'appareil respiratoire de art de l'auto-portrait-contained pour la protection respiratoire maximum. Refroidissez les récipients feu-exposés avec le jet d'eau.	DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Les produits de combustion sont toxiques. Le produit sec peut brûler.		

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ**

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)

Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

LES ROUTES PRIMAIRES D'ENTREE: le Contact d'Oeil, le Contact de Peau, Ingestion, l'Inhalation, l'Absorption de Peau

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce produit

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE Provoque une irritation légère des yeux.

INGESTION Nocif en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU Risque de provoquer une irritation de la peau.

INHALATION Toute inhalation de vapeurs risque de provoquer une irritation des voies respiratoires, des maux de tête et des nausées.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE :

Ce produit contient de l'éther monoéthylique du diéthylène glycol qui risque d'être nocif en cas d'absorption cutanée. L'éther monoéthylique du diéthylène glycol risque de provoquer une dépression du système nerveux central et des voies respiratoires, ainsi qu'une défaillance du tractus gastro-intestinal, du foie et des reins. Ce produit contient du tributoxyethyl-phosphate qui risque de provoquer des effets nocifs sur le système nerveux, comme par exemple, ataxie, respiration anormale et tremblements, avec tout contact prolongé ou répété.

Propriété irritante **Sensibilité au produit** **Cancérogénicité**

Irritant léger pour les yeux et la peau

Non disponible

Non

Effets toxiques sur la reproduction

Tératogénicité

Mutagénicité

Effets toxiques synergiques

Non disponibles

Non disponible

Non disponible

Non disponibles

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIEURIE

Porter des gants en caoutchouc imperméables et des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. En cas d'irritation des voies respiratoires, l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH approprié pour les conditions d'utilisation et les produits chimiques figurant dans la Section II doit être envisagée.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT De petites quantités peuvent être évacuées dans un égout sanitaire. Des quantités plus importantes doivent, par contre, être ramassées à l'aide d'un matériau absorbant inerte et évacuées conformément aux réglementations en vigueur.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Utiliser avec suffisamment de ventilation. Ne pas goûter ou avaler. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49 °C (120 °F). Conserver hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION Aucun, Description d'expédition : Non-Hazardous Products

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : En cas de tout contact, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : En cas de tout contact, rincer immédiatement et abondamment à la eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement sauf indication contraire de la part d'un médecin ou d'un centre antipoison. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation respiratoire ou d'étourdissement, amener à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

UPPER LIMITS

DATE D'ÉMISSION 2 décembre 2014

REMPPLACE 2 décembre 2011

APPROVÉ PAR Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMERO DE TÉLÉPHONE 800/537-8990